

POLITIQUE CULTURELLE



Ville de
Sainte-Anne-des-Monts
Gaspésie



*L'art de croire
en l'avenir...*



La politique culturelle de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a été adoptée par le conseil de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts le 4 avril 2005, résolution 05-04-104.

La politique culturelle de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts est publiée par :

La Ville de Sainte-Anne-des-Monts
6, 1^{re} Avenue Ouest

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1

Téléphone : (418) 763-5511

Télécopieur : (418) 763-3473

Site web : <http://www.villesainte-anne-des-monts.qc.ca>

Conception et réalisation : **AUDACEDESIGN**

ISBN 2-9808919-0-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2005

POLITIQUE CULTURELLE



L'art de croire en l'avenir...





Message du maire

Un vent de renouveau souffle actuellement sur Sainte-Anne-des-Monts. Plusieurs citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes, s'impliquent pour assurer l'épanouissement de notre communauté. À tous les jours, je rencontre des gens animés par un dynamisme et un enthousiasme qui me permettent de croire résolument en l'avenir. Et je dois reconnaître que les acteurs du milieu culturel sont probablement en grande partie les initiateurs de ce renouveau.

La politique culturelle, que nous sommes fiers d'avoir adoptée le 4 avril 2005, vient clairement exprimer la volonté des autorités municipales d'agir en tant que leader sur le plan du développement culturel. Certes, les arts et le patrimoine méritent que nous y investissions temps, argent et énergie. Mais la présente politique interpelle toute la population annemontoise; car la culture est le fondement de notre identité. C'est pourquoi nous avons réservé une si grande place au concept d'inclusion culturelle dans notre vision. Gardez ce document à portée de la main et inspirez-vous en. Nous avons besoin de vous pour réaliser nos rêves !

Au nom de mes collègues du conseil municipal, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans l'élaboration de la présente politique. Puissent-elles conserver leur volonté de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de toutes les Annemontoises et de tous les Annemontois en mettant leur talent et leur énergie au service de notre histoire et de notre culture.

Jacques Lavoie, maire de Sainte-Anne-des-Monts



Table des matières

Remerciements	7
Introduction	8
Portrait	10
1- Patrimoine, histoire, muséologie et culture scientifique	
2- Arts de la scène	
3- Arts visuels	
4- Lettres et bibliothèques	
5- Communications	
6- Cinéma	
7- Loisirs municipaux	
Principes directeurs (la ville comme...)	15
- Collaboratrice	
- Mécène	
- Maître d'œuvre	
- Architecte	
Axes d'intervention	16
1- Nous tous et la vie culturelle	
2- Nos organismes et intervenants culturels	
3- Notre patrimoine	
4- Notre concertation	
Objectifs généraux	20
Objectifs spécifiques (en lien avec les quatre axes d'intervention)	20
Conclusion	22





courants

j'ai soif

de tendre
vers toi frêle
le moi phare
des rives
de nos incompréhensions

plonger dans
l'amer de nos pleurs
les larmes de peur
de toi

les gouttes de peine
de mes solitudes

nager
à contrevolence
des courants forts
fragiles
et sourds
de nos différences

indifférences

te joindre
nu
pour toujours
à genoux d'être
à demi noyé
dépossédé
d'espoir

et
rester là
attendre un geste
tempête
orage amour
de toi

Clermont-Louis Turmel
lauréat du concours
« Livre de Bord de mer », 2002



Remerciements

Ont contribué à l'élaboration de la politique culturelle de Sainte-Anne-des-Monts:

Patsy Assels	Mario Bellemare	Chantal Bernier
Louise Biron	Lucien Blanchette	Lucienne Blanchette
Bastien Bouffet	François Boulanger	Monique Champion
Carole Cormier	Jovette Côté	Ben Couture
Christian Cyr	Renée Deschênes	Pierre-Louis Desrosiers
Marc-Antoine Deroy	David Dubreuil	Camille Dumont
Laurent Dupuis	Lise Émond	Yolande Fortin
Claude Foucault	Anaïs Fournier	Philippe Garon
Régis Garon	Sandra Gauthier	Patrick Golliot
Noël Grondin	Andrée Jutras	Julie Lacourse
Jacques Lavoie	Ghislain Lebeau	Gisèle Lemieux
Hélène Lemonde	Sylvie Lepage	Kathleen Létourneau
Laval Lévesque	Lorraine Lévesque	Judes L'Italien
Jean-Marc Marin	Michel Marin	Richard Marin
Éva-May Michaud	Caroline Mimeault	Jacques Mimeault
Alexandre Miville	Hervé Normand	Louissette Ouellet
Yannick Ouellet	André Paiement	Chantal Parent
Chantal Pellerin	Doris Pelletier	Francis Pelletier
Jean Pelletier	Jean-Louis Pelletier	Jean-Luc Pelletier
Micheline Pelletier	Geneviève Poirier	Andrée Poisson
Roland Provost	Luc Rifoux	Michel Rioux
Julie Roy	Pierre-Louis Saint-Pierre	Marie-Josée Saint-Pierre
Monique Saint-Pierre	Pâquerette Sergerie	Jérémy Servant
Nathalie Synnett	Gaston Thibault	Clermont-Louis Turmel



Nous tenons également à remercier l'équipe de la direction de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine du ministère de la Culture et des Communications, le Conseil de la Culture de la Gaspésie ainsi que les membres du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine pour leur soutien.



Introduction

La culture s'impose comme fondement de notre identité. Elle recèle une valeur symbolique inestimable; c'est elle qui nourrit notre fierté, notre sentiment d'appartenance envers le lieu où nous vivons. Elle appartient à toutes et à tous; elle coule dans nos veines ! Bien entendu, à Sainte-Anne-des-Monts, nous bénéficions de plusieurs acquis sur le plan culturel. Mais comme pour toutes les autres sphères d'activités humaines, nous constatons l'obligation de nous développer. La culture est une ressource, une richesse collective. L'argent injecté en culture ne constitue pas une dépense, mais bien un investissement. Ainsi, tout le monde s'entend pour reconnaître les retombées sociales, mais aussi économiques, de la culture.

Le 6 août 2001, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a unanimement résolu que nous nous dotions d'une politique culturelle représentative de notre milieu et qu'un comité de travail supervisé par l'animateur-coordonnateur du programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP), Pierre-Louis Desrosiers à l'époque, soit mis sur pied afin de rédiger ladite politique. Une vaste consultation s'est alors engagée pour déterminer les forces et faiblesses qui caractérisent la vie culturelle de notre localité. En janvier 2004, le nouvel agent de développement culturel VVAP, Philippe Garon, a repris le collier pour stimuler les échanges dans la population afin d'en arriver à la politique culturelle que vous tenez présentement entre vos mains.

Mais qu'est-ce qu'une politique culturelle ? Il s'agit d'abord et avant tout, comme son nom l'indique, d'un geste politique. Adoptée par résolution, elle présente publiquement la position officielle des autorités sur le plan culturel. La politique culturelle exprime notre vision, notre projet de société. Elle appartient aux Annemontoises et Annemontois. Elle est un important outil de développement qui vise l'amélioration de la qualité de vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Elle présente les bases de notre culture, ce qui nous caractérise comme peuple. Elle nous permet donc en premier lieu de nous reconnaître. Elle sera suivie d'un plan d'action qui définira concrètement ce qui doit être accompli pour assurer la pérennité des valeurs ainsi mises de l'avant.

En relevant le défi de rédiger notre politique culturelle, nous avons jeté un regard sur le passé et sur le présent, mais nous nous sommes aussi permis de rêver. Culturellement parlant, à quoi ressemblera Sainte-Anne-des-Monts dans l'avenir ? Et à l'instar de la politique culturelle provinciale, la démocratisation de la culture s'est imposée comme priorité. Les participants aux consultations publiques se sont permis de projeter Sainte-Anne-des-Monts dans le futur pour la voir comme un lieu d'accueil, d'éveil et de reconnaissance de nos enfants, de nos jeunes, qui permet leur épanouissement dans un environnement sain, un lieu qui ressemble à une chanson dont le refrain nous habite. La politique culturelle se veut la pierre angulaire de la démarche qui nous permettra de réaliser nos aspirations.





Portrait

Différents facteurs ont forgé notre tempérament, nos us et coutumes depuis les origines de Sainte-Anne-des-Monts au XVII^e siècle, des facteurs qui inspirent aussi l'expression artistique...

- * Sainte-Anne-des-Monts est la ville centre de la Haute-Gaspésie et avec près de 7000 habitants, elle compte plus de la moitié de la population de notre MRC.
- * Notre localité est formée de Sainte-Anne-des-Monts et de Tourelle, qui ont toutes les deux leurs spécificités, ce qui constitue une richesse pour notre communauté.

Plusieurs caractéristiques ont modelé notre mode de vie :

- * L'attachement à la mer, à la forêt et aux montagnes;
- * La présence du vent et d'un horizon à perte de vue;
- * Les concepts de nordicité et de ruralité;
- * Le fait français;
- * Le catholicisme (construction de la première chapelle en 1815);
- * L'importance des traditions familiales et du folklore canadien-français;
- * La pratique répandue de la chasse et de la pêche;

Les gens d'ici ont toujours été confrontés à des conditions de vie difficiles. La réalité, c'est que par rapport aux dimensions économique, scolaire et sociale, nous connaissons bien les défis à relever. Il est donc essentiel d'en tenir compte dans cette politique.

Pour bien tracer le portrait de la vie culturelle de Sainte-Anne-des-Monts, il importe de considérer ses différentes dimensions.

1- Patrimoine, histoire, muséologie et culture scientifique :

Pensons entre autres...

- À différents organismes : La Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts (depuis 1970), les Cercles des Fermières (depuis 1922), les communautés religieuses (depuis 1899);
- À un bon nombre de maisons bientôt bicentennaires (maison Sasseville, maison des Paquet) et à plusieurs autres de la seconde moitié du XIX^e siècle (maisons des Perré et des Lepage, Château Lamontagne);
- Aux nombreuses épaves que l'on retrouve le long de notre littoral;
- À l'harmonie paysagère qui règne ici, autant en milieu urbanisé que naturel;
- Au Centre de découverte Explorama et au Centre d'interprétation du Parc national de la Gaspésie;
- À différents événements : les Fêtes du 150^e, les fêtes du calendrier liturgique telle la neuvaine de la Bonne sainte Anne.

2- Arts de la scène :

Pensons entre autres...

- À la Maison de la culture avec ses 102 places (depuis 1992) et ses ateliers d'expression, suite de la Grange à Francis (à partir de 1968);
- À la Salle Gérard-C. Gagnon avec ses 364 places (depuis 1972);
- À des traditions fortes : le théâtre et le chant choral;
- À différents organismes : l'École de musique Miransol et les Productions de la Salle comble (les deux depuis 1980);
- À différents spectacles courants : les Fantaisies musicales, les soirées Coups de coeur, le Show de Femmes;
- À l'entreprise Xpert'SON.





3- Arts visuels, métiers d'art et savoir-faire :

Pensons entre autres...

- À plus d'une douzaine de peintres de chez nous;
- Aux ateliers de la Maison de la culture;
- Au concours « On récupère la mer » et au « Symposium de bois flotté »;
- À la salle d'exposition de la Maison de la culture, à la galerie d'art de la Seigneurie des Monts et à la galerie d'art Yolande Fortin;
- Aux deux Cercles des fermières (80 membres);
- Au Marché du Faubourg.

4- Lettres et bibliothèques :

Pensons entre autres...

- À la bibliothèque municipale Blanche-Lamontagne (25 500 volumes);
- À la bibliothèque Joseph-Thibault de l'école Gabriel-Le Courtois;
- Au Lycée des Monts Notre-Dame (60 000 ouvrages);
- À la librairie accréditée L'Expression.

5- Communications :

Pensons entre autres...

- Au journal Le Riverain (5858 copies), au Petit Journal de votre municipalité, au Feuillet paroissial et au journal L'Avantage gaspésien;
- Au FM 100.3 (depuis 1974) et à Radio-Canada Gaspésie-les-Îles;
- À la Télévision Haute-Gaspésie (depuis 1987)

6- Cinéma :

Pensons entre autres...


- Au Cinéma Haute-Gaspésie (depuis 1999) après les cinémas de M. Arthur Saint-Laurent et du Théâtre Caribou (à partir des années 1940);
- Aux clubs vidéo que l'on retrouve sur notre territoire;
- À l'espace vidéo de la bibliothèque Blanche-Lamontagne;
- Au Festival de cinéma des cinq continents (depuis 2004);
- Au Carrousel du film en tournée (depuis 2003).

7- Loisirs municipaux :

Pensons entre autres...

- Aux ateliers à la Maison de la culture (près de 300 personnes par session);
- À la Grande Bordée (depuis 2004);
- Aux Grandes Marées (depuis 2000);
- Aux Journées de la culture (depuis 2002);
- Aux Fêtes culturelles (depuis 1991).





Les pieds nus dans le sable
Je m'amuse à dessiner
De jolis oiseaux de fiancailles
Qui feront le tour des faubourgs
De fleurs en coeur en retrouvailles
Ils reviendront à la grève
La grève de tous les bouts du monde...

Lise Tanguay
«Du Faubourg à la Grève...», 2000



Yolande Fortin, «Filiation», 2002

Principes directeurs

LES PRINCIPES DIRECTEURS servent de pierre d'assise à la politique culturelle. Il s'agit donc de savoir quels sont, pour nous, Annemontoises et Annemontois, les principes de base « moraux » auxquels chacun souscrit.

Le comité de la politique culturelle voit le rôle de la ville à quatre échelons :

* COLLABORATRICE

La culture est une richesse collective et la Ville doit offrir des services accessibles à toute la population en collaboration avec ses partenaires. Le citoyen est au centre de toute intervention en culture;

* MÉCÈNE

La culture est un moteur dans notre développement et la Ville doit y investir au même titre que dans d'autres activités économiques;

* MAÎTRE D'ŒUVRE

La culture contribue considérablement à notre qualité de vie et la Ville doit mettre en place des outils en ce sens (valorisation de la collectivité);

* ARCHITECTE

La culture est au centre d'une vision à long terme (développement durable) et la Ville doit assumer son leadership à cet égard.





Axes d'intervention

LES AXES D'INTERVENTION se rapportent aux grandes préoccupations et aux dimensions sur lesquelles va porter notre politique culturelle municipale.

Le comité de la politique culturelle a identifié quatre axes d'intervention :

- 1- Nous tous et la vie culturelle;
- 2- Nos organismes et intervenants culturels;
- 3- Notre patrimoine;
- 4- Notre concertation.

À ces axes correspondent des ORIENTATIONS qui précisent sous quels angles on privilégiera de les aborder.

Le premier axe et ses orientations

Nous tous et la vie culturelle :

- Reconnaissance de notre spécificité;
- Démocratisation de l'expression, de l'accès et de la transmission de notre culture;
- Augmentation de la vitalité;
- Développement d'un meilleur maillage entre les générations.

Le deuxième axe et ses orientations

Nos organismes et intervenants culturels :

- Préservation de nos acquis;
- Stimulation des initiatives du milieu;
- Soutien aux initiatives du milieu.



Yolande Fortin, «Ambre», 2002



Le troisième axe et ses orientations

Notre patrimoine :

- Sauvegarde de notre patrimoine culturel et naturel;
- Mise en valeur de notre patrimoine culturel et naturel;
- Promotion de notre patrimoine culturel et naturel.

Le quatrième axe et ses orientations

Notre concertation :

- Responsabilisation accrue du milieu;
- Mise en place d'un mécanisme adéquat de coordination et de développement des activités et organismes culturels (réseautage).



Julie Imbeault, «Un violon pour vaguer»
lauréate du concours
«On récupère la mer», 2003





Objectifs à atteindre

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE s'appliquent à des comportements observables et mesurables tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Plus ils sont précis, plus il sera facile d'évaluer les résultats. Ils sont énoncés grâce à des verbes d'action.

Les objectifs généraux s'appliquent aux quatre axes d'intervention à la fois. Il s'agit de :

- S'assurer de l'élaboration d'un plan de communication original et efficace pour obtenir une meilleure couverture médiatique;
- Soutenir financièrement la mise en œuvre de la politique culturelle en collaboration avec les partenaires du milieu;
- Veiller à la rédaction et à la réalisation du plan d'action suite à l'adoption de la présente politique (bien définir nos priorités et assurer le suivi).

Les objectifs spécifiques pour chacun des quatre axes d'intervention sont :

Pour le premier axe, Nous tous et la vie culturelle, la Ville s'engage à...

- Intervenir en faveur de la réappropriation et de la transmission de ce qui nous caractérise comme communauté;
- Instaurer des moyens efficaces de consultation du milieu;
- Élaborer un programme d'inclusion culturelle;
- Accroître l'accès à la culture pour tous, en portant une attention particulière à la clientèle jeunesse;
- Susciter l'intérêt de la population pour les activités culturelles;
- Offrir à nos talents locaux des moyens d'expression adéquats;
- Soutenir l'émergence d'éléments qui permettent à notre communauté de se distinguer, telle la sculpture sur bois flotté;
- Évaluer la fréquentation des activités (statistiques sur la clientèle).



Pour le deuxième axe, Nos organismes et intervenants culturels, la Ville s'engage à...

- Reconnaître leur importante contribution au dynamisme de notre communauté;
- Dégager les priorités de développement et les appuyer concrètement;
- Élaborer des balises claires concernant les demandes d'aide financière adressées au conseil municipal;
- Favoriser la visibilité et le rayonnement des organismes et intervenants culturels.



Pour le troisième axe, Notre patrimoine, la Ville s'engage à...

- Sensibiliser la population à l'importance de cet aspect de notre culture;
- Inventorier nos richesses sur le plan patrimonial (immobilier, mobilier, savoir-faire, témoignages, folklore et environnement naturel);
- Mettre en place un programme pour les reconnaître, les protéger et les mettre en valeur;
- Veiller à la recherche et à la diffusion de notre histoire locale;
- Interpeller l'appui de la communauté dans ces démarches.

Pour le quatrième axe, Notre concertation, la Ville s'engage à...

- Favoriser la formation d'un comité culturel;
- Favoriser la coordination des activités et des organismes à caractère culturel;
- Favoriser l'innovation dans le partenariat, notamment avec le milieu scolaire ainsi qu'avec les organismes communautaires et de développement socio-économique;
- Utiliser nos forces culturelles comme levier de développement social et économique, par exemple grâce à l'exportation de nos talents;
- Veiller à l'organisation d'événements célébrant notre spécificité.



Conclusion

L'art de croire en l'avenir... Notre politique culturelle constitue un levier pour améliorer notre qualité de vie et pour favoriser notre développement. Elle exprime une vision ambitieuse, certes, mais réaliste, qui nous motivera à agir ensemble dans un esprit optimiste. Mais cette politique veut d'abord et avant tout exprimer haut et fort que la culture n'est pas l'apanage d'une certaine élite; elle nous concerne directement. Elle appartient à toutes et à tous. On pourrait même dire que nous lui appartenons toutes et tous, car elle forge notre identité. C'est pourquoi nous avons accordé une si grande place à la démocratisation de la culture dans notre vision.

Il faut aussi comprendre qu'avec l'adoption de notre politique culturelle, le travail ne fait que commencer, puisque c'est avec l'élaboration d'un plan d'action que nous allons vraiment déterminer ce qu'il faut faire concrètement pour assurer notre développement culturel. L'implication des membres de la communauté sera un facteur déterminant dans la réussite de cette initiative, car les Annemontoises et les Annemontois sont les acteurs les plus importants de leur épanouissement culturel.



Crédits photos

Allan Cormier (journal Le Riverain)
Archives nationales du Québec
Collection de Mario Bellemare
Explorama
Geneviève Poirier
Julie Imbeault
Manon Livernoche
Robert Baronnet
Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Yolande Fortin

